

Réf: Dossier 377273

Avis de constitution

SOCIETE « ALKEBULAN »

Siège Bingerville CARREFOUR BANDJI, Lot 683, Ilot
79

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALKEBULAN »

Objet : TRANSPORT TERRESTRE,
AERIENNE,
MARITIME,
IMMOBILIER,
NEGOCE,
AGRICULTURE,
AGRO-INDUSTRIEL,
IMPORT-EXPORT,
AIDE HUMANITAIRE,
SOCIAL ETC. .Et pour la réalisation de l'objet
social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville CARREFOUR BANDJI, Lot 683, Ilot 79

Dirigeant(s) M YAMEOGO KISWEDE MICHEY KOUAKOU (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-00626 du 21/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°03995/GTCA/RC/2025 du 21/01/2025

